

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL 2018

L'article L.2313-1 du Code Général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte Administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de SAINT VINCENT D'OLARGUES. Elle est disponible sur le site internet communal. Le compte administratif est consultable en Mairie aux heures d'ouverture.

Le Compte administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le premier janvier et le 31 décembre 2018. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Lors de la séance du 12 avril 2018, le Conseil Municipal a adopté par 9 voix pour (le Maire ne prenant pas part au vote conformément au CGCT), le compte administratif de 2017 qui constate les résultats de l'exécution du budget 2017.

Le budget primitif de 2017 avait été voté le 6 avril 2017 par le Conseil Municipal et ce à l'unanimité.

Il est à rappeler que le principe de prudence budgétaire invite à ce qu'au Budget Primitif :

- **Les dépenses estimées à leur montant maximum, soient entendues comme plafond.**
- **Les recettes prévisionnelles estimées à minima soient entendue comme plancher.**

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'ensemble des services communaux (HORS BUDGET ANNEXE)

Les dépenses totales de fonctionnement pour l'exercice 2018 s'élève

<u>DEPENSES</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Charges courantes	49147€	50303€	47943€
Dépenses de personnel	118809€	120938€	128504€
Atténuation des produits reversement fiscalité à l'EPCI	5398€	9308€	9395€
Autres charges de gestion courante	49398€	37184€	43864€
Charges financières	1974€	1140€	1125€
Charges exceptionnelles		968€	14931€
Dotations aux immobilisations			5043€
TOTAL	224726€	219841€	250805€
Balance			+57353€

Les recettes de fonctionnement

<u>RECETTES</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Atténuations de charges	679€	6008€	20240€
Produits des services remboursement salaires	15764€	15175€	19150€
Impôts et taxes	83386€	103239€	109153€
Dotations et participations	104179€	97584€	108538€
Autres produits de charges courantes	28995€	23943€	25190€
Produits exceptionnels		940€	25887€
TOTAL	233004€	246889€	308158€
Résultat dépenses fonctionnement	224726€	219841€	250805€
Balance	9941€	23493€	+ 57353€

La section de fonctionnement :

RECETTES : Les recettes de fonctionnement regroupent les sommes encaissées de locations, d'impôts, des dotations de l'état, du remboursement d'une partie des salaires des contrats aidés, ou en maladie.

DEPENSES : Les dépenses de fonctionnement correspondent aux achats de matières premières, de fournitures, aux prestations de services effectuées, à l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, des espaces verts, à la part

communale des subventions versées, aux charges du personnel municipal et aux remboursements des intérêts des emprunts.

2- SECTION D'INVESTISSEMENT :

a) Dépenses :

La section d'investissement regroupe les dépenses liées aux projets de la commune sur son patrimoine : achats de matériels, de mobilier, d'études, de dépenses de travaux et de remboursement du capital des emprunts.

<u>DEPENSES</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Emprunts dépôts de cautionnements	6391€	6663€	9780€
Immobilisations corporelles	106793€	33842€	82763€
Immobilisation en cours			1514
TOTAL	113184€	40505€	94057€

b) Recettes :

Les recettes de la section d'investissement sont principalement constituées de la taxe d'aménagement sur les permis de construire, la récupération de la TVA sur les dépenses de l'exercice précédent, des emprunts réalisés et les subventions d'équipement.

<u>RECETTES</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Subventions	62800€	25509€	31688€
FCTVA - taxes aménagement	16998€	19280€	8222€
Emprunt achat véhicule			17000€
Amortissements			5043€
Résultat antérieur reporté		26244€	30678€
TOTAL	79798€	71033€	92631€
DEPENSES TOTAL	113184€	40505€	94057€
BALANCE	+ 33395€	+30528€	-1426€

Sur 2018, la section d'investissement présente, à la fin de l'exercice, un déficit de 31103€ qui correspond à des travaux réalisés et dont les subventions n'ont pas encore été versées. A ce chiffre, il faut ajouter la FCTVA qui sera récupérée en 2019.

L'encours de la dette sur le budget principal est de 8726€ (achat véhicule)

9^{ème} NIVEAU DU TAUX D'IMPOSITION

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Taxe habitation	6,90%	7,16%
Taxe foncier bâti	9,71%	10,07%
Taxe foncier NB	71,07%	73,72%

10^{ème} PRINCIPAUX RATIOS

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Dépenses fonctionnement	617	677
Recette de fonctionnement	640	778
Produit des taxes foncières.	147	155
Produit de la DGF	238	299
Dépenses de personnel	332	354
Dépenses d'équipement	293	232

11^{ème} EFFECTIF DE LA COLLECTIVITE

EMPLOI	Titulaires Nbre	Horaires	Position	Observations
Agents techniques	2	32/35ème	CDI	1 en Maladie
	1	32/35ème	-Contrat aidé	
Agents administratifs	2	14/35ème	CDI	Dont un en CLM
Agent à l'agence postale	1	15/35ème	CDI	Non titulaire
Agent administratif	1	20/35ème	Contrat aidé	

